

## Secteurs mémoriels et sites meusiens proposés



Le Département de la Meuse co-préside et est membre de l'association « Paysages et Sites de mémoire de la Grande Guerre ». Il propose l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO de plusieurs sites funéraires et mémoriels du Premier Conflit mondial.

Le label patrimoine mondial de l'UNESCO est attribué à des lieux ou des biens possédant une Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) c'est-à-dire sans équivalent dans le monde et digne d'intérêt pour l'humanité toute entière.

Le Département de la Meuse est profondément marqué par le Premier Conflit mondial. Dès 1914, il connaît la guerre dans toutes ses dimensions : destructions de villages, exode des populations, massacres et combats avec des pertes humaines conséquentes pour les armées françaises et allemandes. De nombreuses batailles ont lieu sur son territoire, dont celle de Verdun, demeurée comme la plus grande confrontation entre les hommes du conflit. L'Argonne et les Eparges avec la guerre des mines, Saint-Mihiel occupée pendant quatre années, le nord du département soumis à la présence allemande et aux restrictions imposées par l'occupant, le sud avec surtout l'année 1916 et le soutien de la bataille de Verdun, sont des territoires meurtris par la guerre et dont les traces sont encore très présentes. Le champ de bataille de Verdun témoigne, un siècle après la fin de la guerre, de l'âpreté des combats et des sacrifices consentis par plusieurs générations d'hommes. Les armées françaises, allemandes et leurs alliés se sont affrontés sur la terre de Meuse où les nombreuses nécropoles (71 sur le territoire), l'Ossuaire de Douaumont et celui de la Haute-Chevauchée témoignent du sacrifice consenti par les hommes pour la liberté et la Paix.

### Mot des co-présidents

Le patrimoine mémoriel de la Grande Guerre marque de son empreinte les paysages de nos départements. Au-delà de l'hommage permanent, individuel ou collectif, que ces cimetières, nécropoles et mémoriaux rendent à tous ces hommes, combattants ou travailleurs, venus souvent du monde entier pour mourir sur notre terre, ces sites funéraires et mémoriels diffusent, par la réflexion profonde qu'ils suscitent, un message universel de paix et de réconciliation. Ils méritent sans aucun doute d'être inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'humanité.

Claude Léonard, Laurent Somon

### Mot du président du département

La proposition d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial des « Sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale (Front Ouest) » est un projet fédérateur qui concerne les territoires de la ligne de front 1914-1918, dont le département de la Meuse. Les cimetières militaires et les moments retenus sont les témoins du sacrifice consenti par des générations d'hommes au cours de la Grande Guerre. De l'Argonne au Saillant de Saint-Mihiel en passant par Verdun et son champ de bataille, les nécropoles perpétuent l'identité individuelle des soldats morts au combat. Ces lieux de recueillement s'adressent aux peuples du monde entier pour témoigner des tragédies issues des guerres.

Claude Léonard  
Président du Conseil départemental de la Meuse



**Soutenez la candidature à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'humanité**  
« des sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale (Front Ouest) »

en allant sur le site  
<http://www.paysages-et-sites-de-memoire.fr>

en créant dans les communes possédant un site candidat un comité de soutien  
ou en adhérant au comité de soutien existant.

## Soutenez la candidature franco-belge

### « des sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale (Front Ouest) »

à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial

139 sites en France et en Belgique

Département de la Meuse

12 sites

